

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2017-125DCann32, télétransmis par Mariline PAYE.

Il porte le numéro d'identifiant unique : 049-200071876-20170406-2017-125DCann32-BF.

Informations sur l'acte

Numero : 2017-125DCann32

Objet : 2017-125-DC_Ann3-2_BP-2017_BA-Transports_scelle_2017-04-20

Date de décision : 06/04/2017

Date de transmission : 21/04/2017

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007187600037	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA SAUMUR VAL DE LOIRE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL SAUMUR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET TRANSPORTS (2)

ANNEE 2017

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	28
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	29
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	31
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 557 619,00	5 482 364,05
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	33 963,59	200 000,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 90 781,46	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 682 364,05	5 682 364,05

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	220 750,00	313 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	18 851,53	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 611 925,97
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		239 601,53	925 425,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 921 965,58	6 607 790,02
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	28 010,00	28 010,00	5 091 960,00	5 091 960,00	5 119 970,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	47 529,00	47 529,00	47 529,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	17 850,00	17 850,00	17 850,00
Total des dépenses de gestion des services		28 010,00	28 010,00	5 169 339,00	5 169 339,00	5 197 349,00
66	Charges financières	0,00	0,00	69 780,00	69 780,00	69 780,00
67	Charges exceptionnelles	5 953,59	5 953,59	5 000,00	5 000,00	10 953,59
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		33 963,59	33 963,59	5 244 119,00	5 244 119,00	5 278 082,59
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		313 500,00	313 500,00	313 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		313 500,00	313 500,00	313 500,00
TOTAL		33 963,59	33 963,59	5 557 619,00	5 557 619,00	5 591 582,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	90 781,46
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 682 364,05
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	170 000,00	170 000,00	50 000,00	50 000,00	220 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	848 621,21	848 621,21	848 621,21
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	2 225 000,00	2 225 000,00	2 225 000,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	30 000,00	2 220 742,84	2 220 742,84	2 250 742,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		200 000,00	200 000,00	5 344 364,05	5 344 364,05	5 544 364,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		200 000,00	200 000,00	5 424 364,05	5 424 364,05	5 624 364,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
TOTAL		200 000,00	200 000,00	5 482 364,05	5 482 364,05	5 682 364,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 682 364,05
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	255 500,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 851,53	18 851,53	21 750,00	21 750,00	40 601,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 851,53	18 851,53	21 750,00	21 750,00	40 601,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 851,53	18 851,53	162 750,00	162 750,00	181 601,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		58 000,00	58 000,00	58 000,00
TOTAL		18 851,53	18 851,53	220 750,00	220 750,00	239 601,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	239 601,53
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		313 500,00	313 500,00	313 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		313 500,00	313 500,00	313 500,00
TOTAL		0,00	0,00	313 500,00	313 500,00	313 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	611 925,97
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	925 425,97

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	255 500,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 119 970,00		5 119 970,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	47 529,00		47 529,00
014	Atténuations de produits	12 000,00		12 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 850,00		17 850,00
66	Charges financières	69 780,00	0,00	69 780,00
67	Charges exceptionnelles	10 953,59	80 000,00	90 953,59
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	233 500,00	233 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 278 082,59	313 500,00	5 591 582,59

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	90 781,46
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 682 364,05
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	58 000,00	58 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	141 000,00	0,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	40 601,53	0,00	40 601,53
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		181 601,53	58 000,00	239 601,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	239 601,53
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	220 000,00		220 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	848 621,21		848 621,21
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	2 225 000,00		2 225 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 250 742,84		2 250 742,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	80 000,00	58 000,00	138 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 624 364,05	58 000,00	5 682 364,05

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 682 364,05
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	80 000,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		220 000,00	220 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		13 500,00	13 500,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	313 500,00	313 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	611 925,97
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	925 425,97
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	28 010,00	5 091 960,00	5 091 960,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	4 500,00	4 500,00
611	Sous-traitance générale	0,00	4 336 746,00	4 336 746,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	1 800,00	7 180,00	7 180,00
6161	Multirisques	0,00	250,00	250,00
617	Etudes et recherches	22 330,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	0,00	500,00	500,00
6226	Honoraires	950,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 930,00	1 000,00	1 000,00
6247	Transports collectifs personnel	0,00	694 323,00	694 323,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	500,00	500,00
6287	Remboursements de frais	0,00	32 061,00	32 061,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 900,00	2 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	47 529,00	47 529,00
6331	Versement de transport	0,00	159,00	159,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	133,00	133,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	463,00	463,00
6411	Salaires, appointements, commissions	0,00	27 205,00	27 205,00
6413	Primes et gratifications	0,00	5 424,00	5 424,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	5 031,00	5 031,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	237,00	237,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	7 765,00	7 765,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	249,00	249,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	91,00	91,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	200,00	200,00
648	Autres charges de personnel	0,00	572,00	572,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	12 000,00	12 000,00
7096	RRR sur prestations de services	0,00	4 000,00	4 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	0,00	8 000,00	8 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	17 850,00	17 850,00
6531	Indemnités élus	0,00	11 270,00	11 270,00
6533	Cotisations de retraite élus	0,00	1 330,00	1 330,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	0,00	2 400,00	2 400,00
6535	Formation élus	0,00	500,00	500,00
6574	Subv. exploitat° personne droit privé	0,00	2 350,00	2 350,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		28 010,00	5 169 339,00	5 169 339,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	69 780,00	69 780,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	69 780,00	69 780,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 953,59	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 953,59	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		33 963,59	5 244 119,00	5 244 119,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	313 500,00	313 500,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	80 000,00	80 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	0,00	220 000,00	220 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	0,00	13 500,00	13 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	313 500,00	313 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	313 500,00	313 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 963,59	5 557 619,00	5 557 619,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	33 963,59
-----------------------------------	------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	90 781,46
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 682 364,05
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	15 522,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	170 000,00	50 000,00	50 000,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	170 000,00	50 000,00	50 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	848 621,21	848 621,21
7061	Transport de voyageur	0,00	801 621,21	801 621,21
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	0,00	0,00
7087	Remboursement de frais	0,00	47 000,00	47 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	2 225 000,00	2 225 000,00
734	Versement de transport	0,00	2 225 000,00	2 225 000,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	2 220 742,84	2 220 742,84
7471	Subv. exploitat° État	0,00	56 719,00	56 719,00
7472	Subv. exploitat° Régions	30 000,00	37 390,00	37 390,00
7473	Subv. exploitat° Départements	0,00	1 267 903,00	1 267 903,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	858 730,84	858 730,84
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		200 000,00	5 344 364,05	5 344 364,05
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	80 000,00	80 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		200 000,00	5 424 364,05	5 424 364,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	58 000,00	58 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	58 000,00	58 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	58 000,00	58 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		200 000,00	5 482 364,05	5 482 364,05

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	200 000,00
----------------------------	------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 682 364,05
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	18 851,53	21 750,00	21 750,00
2131	Bâtiments	4 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	285,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	14 566,53	21 750,00	21 750,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		18 851,53	21 750,00	21 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	141 000,00	141 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	141 000,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	141 000,00	141 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 851,53	162 750,00	162 750,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	58 000,00	58 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	58 000,00	58 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	0,00	4 800,00	4 800,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	8 100,00	8 100,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	17 900,00	17 900,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	3 400,00	3 400,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	17 300,00	17 300,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	6 500,00	6 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	58 000,00	58 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 851,53	220 750,00	220 750,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	18 851,53
----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	239 601,53
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	313 500,00	313 500,00
2131	Bâtiments	0,00	80 000,00	80 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	28 000,00	28 000,00
28131	Bâtiments	0,00	29 000,00	29 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	107 500,00	107 500,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	0,00	17 000,00	17 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	36 000,00	36 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	0,00	500,00	500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	500,00	500,00
28188	Autres	0,00	500,00	500,00
4818	Charges à étaler	0,00	13 500,00	13 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		0,00	313 500,00	313 500,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	313 500,00	313 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	313 500,00	313 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	611 925,97
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	925 425,97
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					2 400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 400 000,00									
43107/1208868	CAISSE DES DEPOTS	20/12/2011	01/05/2012	01/08/2012	800 000,00	V	LIVRET A	2,850	2,940	EUR	T	C	O	A-2
43108/0016159N	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2011	16/01/2012	16/04/2012	1 000 000,00	F		4,930	5,126	EUR	T	C	O	A-1
43116/1225670	CAISSE DES DEPOTS	05/07/2012	30/04/2013	01/08/2013	300 000,00	F		4,870	4,872	EUR	A	P	O	A-1
43120/0027378 Z	CREDIT FONCIER DE FRANCE	08/01/2014	19/01/2014	20/04/2014	300 000,00	F		3,210	3,327	EUR	T	C	N	-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

CA SAUMUR VAL DE LOIRE - BUDGET TRANSPORTS - BP - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 807 105,83					140 313,79	70 608,26	0,00	15 522,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 807 105,83					140 313,79	70 608,26	0,00	15 522,83
43107/1208868	N	0,00	A-2	560 000,00	10,32	V	LIVRET A	2,600	53 333,33	14 034,76	0,00	2 147,82
43108/0016159N	N	0,00	A-1	762 500,00	15,03	F		4,930	50 000,00	37 175,27	0,00	7 415,54
43116/1225670	N	0,00	A-1	239 605,83	10,57	F		4,870	16 980,46	11 668,81	0,00	4 514,97
43120/0027378 Z	N	0,00	-	245 000,00	12,04	F		3,210	20 000,00	7 729,42	0,00	1 444,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 807 105,83					140 313,79	70 608,26	0,00	15 522,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
43107/1208868	CAISSE DES DEPOTS	800 000,00	560 000,00	2	15,00		LIVRET A + 1,35	LIVRET A + 1,35	0,00		2,600	14 034,76	0,00	30,99
TOTAL (A)		800 000,00	560 000,00						0,00			14 034,76	0,00	30,99
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		800 000,00	560 000,00						0,00			14 034,76	0,00	30,99

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	2	1	0	0	0	
	% de l'encours	55,45	30,99	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 002 105,83	560 000,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, de recherche et de développement	5	06/04/2017
L	Logiciels, concessions et droits similaires	3	06/04/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	5	06/04/2017
L	Réseau et installations de voirie	20	06/04/2017
L	Appareil de levage - ascenseur	20	06/04/2017
L	Bâtiments (immeubles de rapport)	20	06/04/2017
L	Bâtiments légers, abris	10	06/04/2017
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques, téléphoniques	15	06/04/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	06/04/2017
L	Agencements et aménagements de terrains	15	06/04/2017
L	Intallations, matériel et outillage technique	10	06/04/2017
L	Matériel et outillage de voirie	10	06/04/2017
L	Mobilier	10	06/04/2017
L	Matériel roulant	8	06/04/2017
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	06/04/2017
L	Matériel informatique	3	06/04/2017
L	Autres immobilisations corporelles	10	06/04/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		199 000,00	I 199 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		141 000,00	141 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	141 000,00	141 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		58 000,00	58 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	58 000,00	58 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	199 000,00	18 851,53	0,00	217 851,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		233 500,00	III 233 500,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		233 500,00	233 500,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Aménagement Autres terrains	28 000,00	28 000,00
28131	Bâtiments	29 000,00	29 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	107 500,00	107 500,00
28145	Aménagements construction sol d'autrui	17 000,00	17 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	1 000,00	1 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	36 000,00	36 000,00
28157	Aménagements des matériels industriels	500,00	500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	500,00	500,00
28188	Autres	500,00	500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	13 500,00	13 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	233 500,00	0,00	611 925,97	0,00	845 425,97

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 217 851,53
Ressources propres disponibles	IV 845 425,97
Solde	V = IV – II (6) 627 574,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Subvention 2017	Groupeement d'action sociale (GAS)	Association	400,00
6574		Allocations individuelles de transport 2016/2017	Particuliers	Personne physique	1 950,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 02/01/2012 - Contrat d'obligation de service public	Saumur Agglobus	Société Publique Locale Saumur Agglobus	Société Publique Locale	6 080 547,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u> 26/06/2014 - Parts sociales	Saumur Agglobus	Société Publique Locale Saumur Agglobus	Société Publique Locale	34 299,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 93
Nombre de membres présents : 77
Nombre de suffrages exprimés : 91
VOTES :
Pour : 91
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2017

Présenté par (1) Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,
A Saumur le 06/04/2017
(1) Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A Saumur, le 06/04/2017
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/04/2017, et de la publication le

A Saumur, le 19/04/2017

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil communautaire.



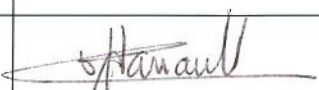
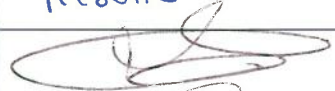
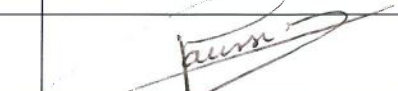
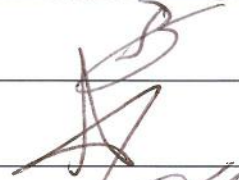
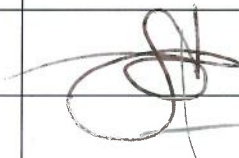
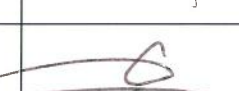
Vu pour être annexé
à la délibération du Conseil :
n° 2017-125-DC
du 06/04/2017


Le Président
Jean-Michel MARCHAND

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

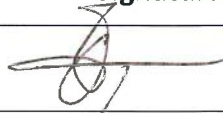
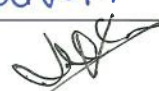
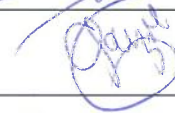
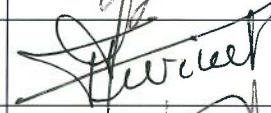
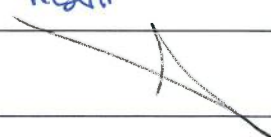
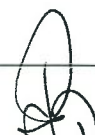
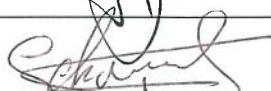
Les conseillers titulaires, membres du Conseil communautaire (1/5),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Allonnes	Jérôme	HARRAULT	
Allonnes	Marie-Luce	DURAND	Présente
Antoigné	Eric	MOUSSERION	
Artannes-sur-Thouet	Didier	ROUSSEAU	
Blou	Marie	SEYEUX	
Brain-sur-Allonnes	Yves	BOUCHER	
Brézé	André	NIORT	
Brossay	Marie-France	LE NEILLON	
Chacé	Armel	FROGER	
Cizay-la-Madeleine	Laurence	DELAUNAY	POUVOIR SUPPLEANT
Courchamps	Jean-Pierre	ANTOINE	
Courléon	Yann	PILVEN Le SEVELLEC	POUVOIR
Denezé-sous-Doué	Isabelle	TAILLECOURS	
Distré	Eric	TOURON	
Doué-en-Anjou	Michel	PATTEE	
Doué-en-Anjou	Claudia	CHARTIER	
Doué-en-Anjou	Hervé	VILBOUX	Présent
Doué-en-Anjou	Jean-Marie	POIRON	
Doué-en-Anjou	Nathalie	MORON	
Doué-en-Anjou	Anatole	MICHEAUD	

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

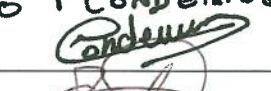
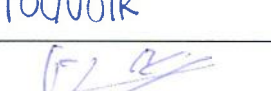
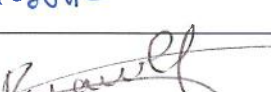
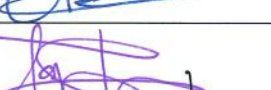
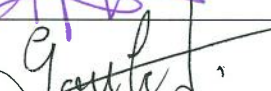
Les conseillers titulaires, membres du Conseil communautaire (2/5),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Doué-en-Anjou	Fabrice	ANGER	
Doué-en-Anjou	Alain	LEFORT	
Doué-en-Anjou	Bruno	CHEPTOU	
Épieds	Danielle	LEGUAY	
Fontevraud-l'Abbaye	Patrice	VERITE	Présent
Gennes Val-de-Loire	Jean-Yves	FULNEAU	
Gennes Val-de-Loire	Benoit	LAMY	POUVOIR
Gennes Val-de-Loire	Alain	PASSEDROIT	
Gennes Val-de-Loire	Michel	SIRE	
Gennes Val-de-Loire	Gilles	GOUZIL	
La Breille-Les-Pins	Florian	STEPHAN	Excusé
La Lande-Chasles	Jeannick	CANTIN	
Le Coudray-Macouard	Françoise	AUVINET	
Le Puy-Notre-Dame	Patrice	MOUCHARD	
Les Rosiers-sur-Loire	Denis	SAULEAU	Présent
Les Ulmes	Didier	GUILLAUME	
Longué-Jumelles	Frédéric	MORTIER	
Longué-Jumelles	Jacky	BOUCHENOIRE	
Longué-Jumelles	Odette	SCHOUBERT	
Longué-Jumelles	Emmanuel	BRAULT	

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

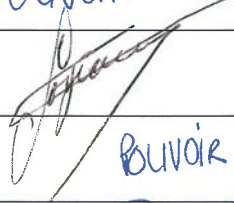
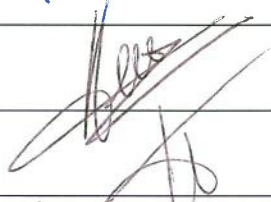
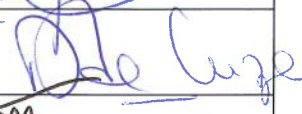
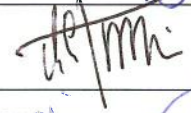
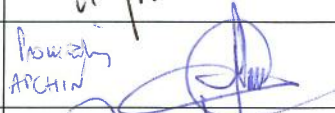
Les conseillers titulaires, membres du Conseil communautaire (3/5),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Longué-Jumelles	Nicole	PEHU	
Louresse-Rochemenier	Alain	JOBARD	
Montreuil-Bellay	Marc	BONNIN	
Montreuil-Bellay	Lionel	FLEUTRY	
Montreuil-Bellay	Danièle	ADAM	
Montsoreau	Gérard	PERSIN	P.O P CONDENIVE 
Mouliherne	Eric	MIGNOT	
Neuillé	Guy	BERTIN	
Parnay	Eric	LEFIEVRE	
Rou-Marson	Rodolphe	MIRANDE	
Saint Cyr-en-Bourg	Dominique	SIBILEAU	
Saint Just-sur-Dive	Lydia	L'HERROUX	
Saint Macaire-du-Bois	Gabriel	TAILLEE	POUVOIR
Saint-Clément-des-Levées	Laurent	NIVELLE	
Saint-Martin-de-la-Place	Isabelle	DEVAUX	Présente
Saint-Philbert-du-Peuple	Christian	RUALT	
Saumur	Jean-Michel	MARCHAND	
Saumur	Sophie	ANGUENOT	
Saumur	Jackie	GOULET	
Saumur	Astrid	LELIEVRE	POUVOIR

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

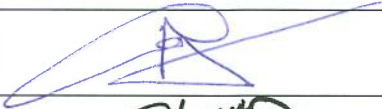
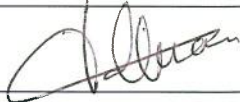
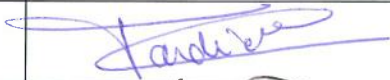
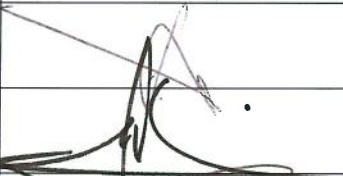
Les conseillers titulaires, membres du Conseil communautaire (4/5),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Saumur	Noël	NERON	POUVOIR
Saumur	Géraldine	LE COZ	POUVOIR
Saumur	Jack	LOYEAU	
Saumur	Béatrice	GUILLON	POUVOIR
Saumur	Christophe	CARDET	
Saumur	Sophie	SARAMITO	POUVOIR
Saumur	Marc-Antoine	NERON	
Saumur	Sophie	TUBIANA	
Saumur	Jean-Luc	LHEMANNE	POUVOIR
Saumur	Magalie	CHARRON	POUVOIR
Saumur	Véronique	HENRY	
Saumur	Bruno	PROD'HOMME	
Saumur	Sylvie	TAUGOURDEAU	
Saumur	Caroline	RABAULT	
Saumur	Michel	APCHIN	
Saumur	Françoise	DAMAS	POUVOIR 
Saumur	Charles-Henri	JAMIN	
Saumur	Fabrice	DUFOUR	POUVOIR 
Saumur	Diane	de LUZE	
Souzay-Champigny	Alain	BOISSONNOT	

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Les conseillers titulaires, membres du Conseil communautaire (5/5),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Tuffalun	Françoise	SILVESTRE DE SACY	
Tuffalun	Bernard	BOUTIN	
Tuffalun	Nicolas	OGEREAU	
Turquant	Patrick	CONDEMINE	
Varennes-sur-Loire	Gilles	TALLUAU	
Varrains	Didier	LEGRAND	
Vaudelnay	Jean-Marcel	SUPIOT	
Vernantes	Jacqueline	TARDIVEL	
Vernoil-Le-Fourrier	Sylvie	BEILLARD	
Verrie	Yvan	CHEVALIER	
Villebernier	Grégory	PIERRE	
Vivy	Béatrice	BERTRAND	
Vivy	Noël	BAUDOUIN	

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

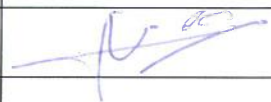
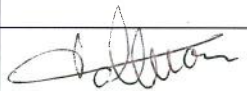
Les conseillers suppléants, membres du Conseil communautaire (1/2),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Antoigné	Frédéric	CHEYNOUX	
Artannes-sur-Thouet	Christophe	FOURRIER	
Blou	Christophe	BOIREAU	
Brain-sur-Allonnes	Béatrice	LEVEQUE	
Brézé	Nathalie	VASSEUR	
Brossay	André	SAUSSEREAU	
Chacé			
Cizay-la-Madeleine	Robert	BEAUMONT	
Courchamps	Jean-Luc	GOIZET	
Courléon	Bernard	COURRIER	
Denezé-sous-Doué	Marie-Claude	FOUCHARD	
Distré	Sonia	CHAMBRY	
Épieds	Manuella	MAINDRON	
Fontevraud-l'Abbaye	Régine	CATIN	
La Breille-Les-Pins	Roger	FRESNEAU	
La Lande-Chasles	Guy	JAMERON	
Le Coudray-Macouard	Gilles	JUIN	
Le Puy-Notre-Dame	Isabelle	ISABELLON	
Les Rosiers-sur-Loire	Olivier	LEROY	
Les Ulmes	Alain	DAVASE	

CA SAUMUR VAL DE LOIRE – BUDGET PRIMITIF 2017

IV - ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Les conseillers suppléants, membres du Conseil communautaire (2/2),

Commune	Prénom	Nom	Signature
Louresse-Rochemenier	Jacques	BOISSEAU	
Montsoreau	Serge	BRANCHEREAU	
Mouliherne	Stéphane	CANTIN	
Neuillé	Willy	DELAUNAY	
Parnay	Didier	CHEVROLLIER	Présent
Rou-Marson	Pierre	BOURIGAULT	
Saint Cyr-en-Bourg	Dominique	PONTOIRE	
Saint Just-sur-Dive	Philippe	BOUSSAULT	
Saint Macaire-du-Bois	Michel	JAUDOUIN	
Saint-Clément-des-Levées	Martine	FOUQUET	
Saint-Martin-de-la-Place	Bruno	BIGOT	
Saint-Philbert-du-Peuple	Marie-Thérèse	TELLIER	
Souzay-Champigny	Manuel	MARQUES	
Turquant	Marinette	BRELIERE	
Varennes-sur-Loire	Sylvie	BELLANGER	
Varrains	Jeannine	MISANDEAU	
Vaudelnay	Françoise	POTIER	
Vernantes	Étienne	MOREAU	
Vernoil-Le-Fourrier	Eric	BOSSIS	
Verrie	Yohan	GUYOMARD	
Villebernier	Christiane	PELLETIER	